

NOUVEAUTÉS 2024

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI (POE)

INDIVIDUELLE - POEI

COLLECTIVE - POEC



Loi Plein Emploi décembre 2023 + Décret juin 2024



DESTINATAIRES

POEI

- Employeur
- Demandeurs d'emploi
- Travailleurs handicapés en entreprise adaptée¹
- Sous CUI
 - CUI-CAE (PEC)
 - CUI-CIE
- CDDI structure d'insertion

1. Nouveauté non spécialement issue de la fusion avec l'AFPR

POEC

- Employeur concerné par les besoins identifiés du secteur
- Demandeurs d'emploi
- Sous CUI
 - CUI-CAE (PEC)
 - CUI-CIE
- CDDI structure d'insertion

MISE EN OEUVRE

POEI INITIATIVE EMPLOYEUR



NOUVEAUTÉ MODALITÉ : POEI EN FORMAT TUTORAT

POEC INITIATIVE BRANCHES/ OPCO

- Identification des besoins en compétences branches / OPCO
- cadre OPCO
- L'employeur concerné voit avec son OPCO

JURISPRUDENCE 2024 : LA FORMATION EN POEC EST UNE POLITIQUE PUBLIQUE D'ACCÈS À L'EMPLOI

FINANCEMENT

POEI

- Tutorat : 5 € par heure
- Devis validé par France Travail
- co-financement possible OPCO

POEC PRINCIPALEMENT OPCO

- co-financement limité France Travail
- complément éventuel État

EMBAUCHES À L'ISSUE

POEI

- CDI / CDI intérimaire
- CDD 6 mois minimum
- Professionalisation ou apprentissage 6 mois minimum
- Emploi saisonnier de 4 mois minimum¹.
- Contrat(s) de mission de travail temporaire d'une durée totale de minimum 6 mois dans les 9 suivant la formation

1. Nouveauté non spécialement issue de la fusion avec l'AFPR

POEC

- CDI
- CDD 12 mois minimum
- Professionalisation ou apprentissage 12 mois minimum